

"Etudes" André GIDE. — Journal 1939-1942. Paris, Gallimard, 1946. 212 pages.

Quelle que soit la valeur de ce *Journal*, de près de trois ans (1939-1942), je ne crois pas qu'il suffise pour redonner à Gide, auprès de la jeunesse, l'extraordinaire prestige qui fut le sien pendant tout l'entre-deux guerres. En dépit de ses réactions devant la catastrophe, de son message sur la vie, sur la mort, sur Dieu ; et, même, de ses jugements si pertinents de critique littéraire.

Sans doute, il ne se départ jamais de la plus intelligente, de la plus impartiale lucidité. Soit qu'il juge le maréchal Pétain seconde manière, ou l'affreuse surenchère d'après la débâcle (« Il semble que le vin de la défaite nous ait grisés. Jamais nous ne nous sommes montrés plus fiers que depuis qu'il y a si peu de raison de l'être... C'est à pleurer. Plus on perd pied, plus on relève la tête »), soit qu'il

loue l'allocution du 14 juin 1940 (Elle « est tout simplement admirable : « Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on n'a servi... » On ne peut mieux dire... »). Et nous savons qu'il s'attira, en publiant ses « Pages de Journal » à *l'Arche* d'Alger, une affaire avec la « Légion ». Le 7 juillet 1944, on réclamait, à l'Assemblée consultative provisoire, « la prison pour André Gide ».

Tout cela pourtant n'en fait pas un « maître de l'heure ». C'est qu'il avait si peu compris que la France, sous l'occupation, deviendrait, elle aussi, « une hôtellerie de douleurs », que, tout en refusant de s'abstraire (« Le poêle de Descartes est éteint »), il consentait à « distraire un peu son âme de l'angoisse ». Et, « pour moins souffrir de l'étroitesse de la geôle... à se tenir bien au milieu ». — « A quoi bon se meurtrir aux barreaux de la cage ? » demandait-il. Pour conclure : « Le désespoir n'est pas du tout mon affaire. » Jamais on ne lui verra le sursaut de douleur d'un Benjamin Constant : « Il me répugne de chercher des consolations dans l'étude qui m'a si souvent consolé de tout... »

Quant aux grands problèmes de la destinée, s'il est vrai que dans l'œil du vieillard on voit de la lumière, je ne pense pas qu'on y puisse discerner la moindre aurore de « conversion ». « La mort (sauf les affres) ne me fait plus peur », avoue-t-il, mais il ajoute : « Il m'est plus que difficile de croire que la vie de l'âme puisse se prolonger par delà le trépas du corps. » Et encore : « Il ne m'arrive jamais de regretter de ne pas « croire ». Mais il m'arrive souvent de me dire : « Heureusement que je ne crois pas ! » Comme ses soixante-dix-sept ans s'attardent aux « Nourritures terrestres » ! La beauté de juin, sur la Côte d'Azur, le surprend à délirer encore : « C'est par une telle nuit qu'on voudrait embrasser les fleurs, caresser l'écorce des arbres, étreindre n'importe quel corps jeune et brûlant, ou rôder à sa recherche jusqu'à l'aube... » Et cette profession de foi qui va si loin : « Il y eut un temps où, tourmenté jusqu'à l'angoisse et harcelé par le désir, je priais : Ah ! que vienne le temps où la chair, réduite me laissera me donner tout entier à... Mai à quoi se donner ? A l'art ? A la pensée « pure » ? A Dieu ? Quelle ignorance ! Quelle folie ! C'était croire que la flamme luirait mieux de la lampe dont l'huile est tarie. Abstraite, ma pensée même s'éteint ; c'est, encore aujourd'hui, ce que j'ai de charnel en moi qui l'alimente ; et je prie aujourd'hui : puisse-je rester charnel et désireux jusqu'à la mort ! » Comment ne pas songer qu'à peu près à son âge un René Bazin s'écriait : « Quand on vieillit, tout s'en va, mais Dieu vient... » ?

Restent, il est vrai, ses réflexions critiques, ses jugements littéraires sur tant de livres qu'il lit ou relit, et qui conservent la même saveur, la même originalité, la même perfection rédactionnelle, — fidèle jusqu'au bout à sa méthode, littérairement si avantageuse, de ne rien écrire que requis par le démon intérieur. Pourquoi faut-il, hélas ! qu'il donne la preuve aujourd'hui que la raison, parfois,

peut être, à son âge, la dupe du cœur ? Lorsqu'il écrit, par exemple, le 1^{er} juillet 1941 : « De toutes les pièces de Molière, c'est décidément *le Malade imaginaire* que je préfère ; c'est elle qui me paraît la plus neuve, la plus hardie, la plus belle, — et de beaucoup. »

A. de LA CROIX-LAVAL.

dans
Etudes
de
déc. 1946